

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JANVIER 2026



Séance du 09 janvier 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRÉ, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROY Micheline, WISSELMANN Agnès Messieurs MAILLARBAUX Joël, ROYER Loïc, RUAUX Jean-Pierre, SIMONIN Christian, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	Monsieur BILLARD Cyril,
Nombre de Conseillers Présents : 9	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 1	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2026/02 - DM N°1 AU BUDGET EAU

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote la Décision modificative au Budget Eau suivante :

- Section de Fonctionnement, Recettes :
 - o Article 7011 : + 2 000.00 €
 - o Article 7581 : + 1 000.00 €
- Section de Fonctionnement, Dépenses :
 - o Article 6061 : + 1 700.00 €
 - o Article 61523 : + 1 300.00 €

Vote		
Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 12.01.2026 et de la publication le 12.01.2026

Fait à Servigney, le : 12.01.2026

Le Maire,

